

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 10 AOÛT 2022

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28 mai 2020 visée en Préfecture le 3 juin 2020 ;
Vu l'article Article R 2122-3 du Code de la Commande Publique ;
Considérant que la suite progicielle ARPEGE, utilisée par l'État Civil, est fourni par la société ARPÈGE (44236 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE) ;
Vu la clause de propriété intellectuelle concernant les progiciels ARPÈGE, la société ARPÈGE a l'entière exclusivité de leur maintenance ;
Considérant que les progiciels ARPÈGE nécessitent une base de données ORACLE dédiée, paramétrée spécifiquement et maintenue, pour la gestion de la base de données de l'Etat Civil ;

DECIDONS

Article 1

Il est conclu un marché sans publicité, ni mise en concurrence, pour la maintenance du logiciel ORACLE, dédié à la gestion de bases de données de l'Etat Civil de la Ville de GAP, avec la Société ARPÈGE (44236 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE).

Article 2

Le présent marché prend effet à compter du 01/01/2023. La durée du marché est de 1 an, renouvelable par tacite reconduction, pour une durée ne pouvant excéder 5 ans.

Article 3


Le montant annuel est fixé à 933,23 € HT, révisable annuellement. La dépense sera imputée sur le budget général de la Ville de l'année 2023 et des suivantes.

Article 4

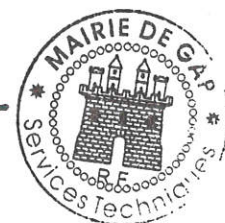
Monsieur le Directeur Général des Services Techniques et Madame la Directrice des Systèmes d'Information sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 10 AOÛT 2022

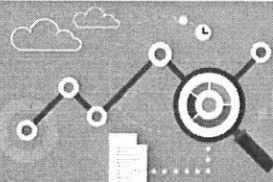
Le Maire



Roger DIDIER



Transmis en Préfecture le : 29 AOÛT 2022
Publié ou notifié le : 29 AOÛT 2022



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Actes individuels
Numéro de l'acte :	D2022_08_310
Date de la décision :	2022-08-10 00:00:00+02
Objet :	MAPA - Convention d'abonnement à la mise à jour du logiciel ORACLE pour le service de l'Etat Civil de la Ville
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20220810-D2022_08_310-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
005-210500617-20220810-D2022_08_310-AI-1-1_0.xml	text/xml	936
Nom original :		
D_11315.pdf	application/pdf	55478
Nom métier :		
99_AI-005-210500617-20220810-D2022_08_310-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	55478

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	29 août 2022 à 17h33min20s	Dépôt initial
En attente de transmission	29 août 2022 à 17h33min21s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	29 août 2022 à 17h33min24s	Transmis au MI
Acquittement reçu	29 août 2022 à 17h38min32s	Reçu par le MI le 2022-08-29